

La Voie de l'Avenir

Janvier 2009



**Lettre aux actionnaires
de Groupe Eurotunnel SA**



Chers actionnaires,

Nous venons de publier **les chiffres d'affaires et de trafic pour 2008** dont vous trouverez les détails au verso.

En dépit d'une capacité fortement réduite sur les 4 derniers mois, nous avons réussi à limiter le recul du chiffre d'affaires par rapport à 2007 à seulement moins 2 % à taux de change constant¹. Cette performance est due en particulier à une augmentation des revenus ferroviaires essentiellement liée à **Eurostar, dont le succès escompté est au rendez-vous avec une croissance des passagers de 10 %**. Pour la première fois depuis l'ouverture du Tunnel, le cap des 9 millions de passagers est dépassé. Quant au fret ferroviaire, notre nouvelle politique tarifaire a fonctionné : pour la première fois depuis 2004, le tonnage de marchandises a même légèrement augmenté !

Pour **l'activité Navettes**, nous avons intensifié notre stratégie visant à améliorer la rentabilité de nos opérations dans le respect de la qualité de service plutôt que dans une recherche de volumes. Malgré les très fortes contraintes résultant d'une exploitation en alternance, nous avons pu augmenter nos taux de remplissage. Le résultat est un repli du trafic moindre que ce que la perte de capacité entraînait mécaniquement. Nous avons ainsi vérifié en grande nature la formidable capacité de résistance de notre modèle économique, gage pour l'avenir.

Ces chiffres relatifs à l'activité ne doivent bien sûr pas être confondus avec les résultats financiers, qui, quant à eux, seront publiés le 4 mars prochain. C'est à ce moment là, avec l'intégration des indemnités d'assurance, que notre vision de l'année 2008 sera plus complète.

Pour ces premiers jours de 2009, la priorité absolue reste **la remise en service totale du Tunnel dans la nuit du 9 au 10 février**.

Les travaux de rééquipement de l'intervalle 6 sont, en effet, en phase d'achèvement. Nous allons débiter prochainement la période de test pour vérifier le bon fonctionnement des installations. Sauf aléa de dernière minute, nous sommes en avance sur nos prévisions. La réfection de la portion accidentée du tunnel aura donc duré trois mois et demi à peine : une performance à mettre à l'actif de nos équipes et des entreprises retenues.

La réouverture totale du tunnel interviendra donc avant le début des vacances de février en Grande-Bretagne, période d'activité traditionnellement soutenue ; les réservations pour les Navettes passagers, prenant en compte cette pleine capacité, sont d'ores et déjà accessibles. Il en est de même pour les avantages tarifaires, qui sont réactivés depuis le 15 janvier.

Vous trouverez au verso des informations complémentaires sur les travaux. Il n'y a, en revanche, aucun nouvel élément sur les causes de l'incendie, les nombreuses enquêtes étant toujours en cours.

Enfin, nous avons présenté au Comité de Sécurité de la Commission Intergouvernementale des propositions concrètes pour limiter rapidement les risques et les conséquences d'un tel accident. Je vous rendrai bien sûr compte de ces mesures dès qu'elles auront été approuvées par les Autorités concédantes.

Mais Eurotunnel n'est pas seulement un gestionnaire d'infrastructure et un transporteur, c'est aussi **un aménageur**. Rappelons qu'une mission d'aménagement du territoire lui a été conférée dès l'origine par l'Etat français. Dans ce cadre, nous avons signé au début de cette année une très importante **convention avec le Conseil Général du Pas-de-Calais**. Elle vise à assurer la promotion du territoire départemental, son aménagement dans une perspective de développement durable et en faveur de la mobilité transmanche.

Outre l'inscription conjointement avec le Kent, du détroit du Pas-de-Calais au patrimoine mondial de l'UNESCO, 36 projets concrets dans les domaines de l'économie, du tourisme et du sport sont d'ores et déjà prévus dans le cadre de la convention. Ils visent à inscrire dans la promotion touristique internationale la destination " eurorégionale " et à profiter de la dynamique des Jeux Olympiques de Londres 2012.

Comme vous pouvez le constater, votre entreprise se bat sur tous les fronts et fait preuve d'une grande vitalité.

Pour mieux connaître la " communauté " Eurotunnel, nous avons lancé en ce début d'année une étude sur **notre actionnariat**. Je vous en communiquerai les résultats dans notre prochaine Voie de l'Avenir. Par ailleurs, nous avons proposé aux détenteurs de CDI² de rejoindre le registre nominatif pur détenu par BNP Paribas. Ils ont été près de 17 000 à procéder au transfert de leurs titres, soulignant ainsi leur attachement à l'entreprise.

L'année 2009 est pleine d'incertitudes, mais nous allons retrouver tous nos moyens, et nos équipes sont motivées.

Je vous renouvelle mes meilleurs vœux, et plus que jamais, c'est avec vous, actionnaires que je remercie pour votre engagement, que nous allons continuer à faire le maximum.

Bien fidèlement,

Jacques Gounon,
Président-Directeur général

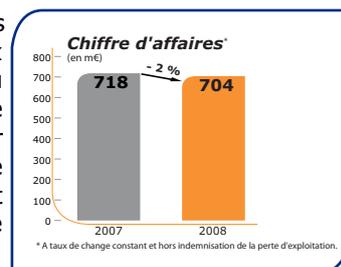
¹ Le chiffre d'affaires ne prend pas en compte les indemnités en provenance des assurances au titre de la perte d'exploitation suite à l'incendie.

² CDI (Certificat de Dépôt CREST) : instrument financier matérialisant les actions GET au Royaume Uni.

Malgré une capacité réduite sur les quatre derniers mois, Eurotunnel réussit à n'enregistrer qu'un recul très limité de son chiffre d'affaires, et ce avant indemnisation des pertes d'exploitation, en cours d'expertise avec les assureurs. Un modèle économique performant et une politique commerciale réactive, soutenue par un souci constant de la qualité de service, nous ont permis de garder notre position de leader du transmanche.

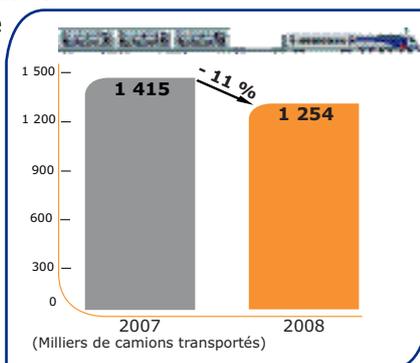
Le chiffre d'affaires¹

Le chiffre d'affaires total non audité d'Eurotunnel pour l'année 2008 s'élève à 704 millions d'euros, soit une baisse de 2 % par rapport à 2007². Le chiffre d'affaires des réseaux ferroviaires s'inscrit en hausse de 7 %² en 2008 grâce essentiellement à la forte hausse du nombre de passagers d'Eurostar. Le chiffre d'affaires de l'année, qui s'annonçait en bonne progression au 1^{er} semestre 2008, a été affecté par l'incendie de septembre, lequel a eu pour effet de réduire la capacité de l'activité Navettes de près de 50 % et d'augmenter le temps de trajet d'Eurostar d'environ 1/2 heure. L'attention apportée à l'activité des réseaux ferroviaires et une politique commerciale Navettes orientée vers les clients à forte contribution ont fait que le chiffre d'affaires du 4^{ème} trimestre n'a subi qu'une baisse de 24 %².

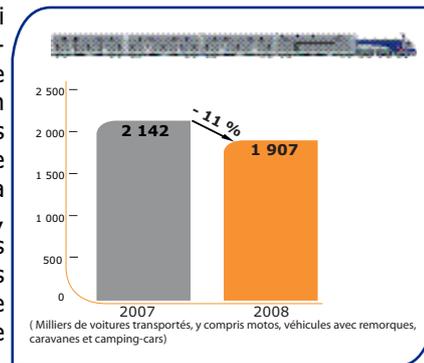


Navettes Eurotunnel

Au cours du 1^{er} semestre 2008, le trafic camions avait progressé de 7 %. Pour limiter les conséquences de la perte de capacité, Eurotunnel a privilégié ses clients sous contrats pour maintenir un service de qualité dans un contexte d'offre réduite. Un meilleur taux de remplissage au cours du 4^{ème} trimestre 2008 a conduit une baisse que de 45 % du trafic camions. Sur l'ensemble de l'année, le nombre de camions transportés diminue de 11 %.

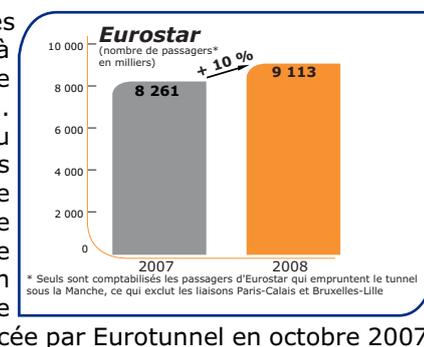


L'activité Passagers a subi les mêmes effets découlant de la réduction de capacité : la progression des voitures transportées au cours du 1^{er} semestre (+ 4 %) a été ramenée à - 11 % en année pleine, mais dans des proportions sensiblement inférieures (- 37 %) à la réduction de capacité (- 50 %) pour le 4^{ème} trimestre.



Réseaux ferroviaires

La remise en service du Tunnel seulement 30 heures après son interruption a limité les conséquences de cette indisponibilité sur l'activité d'Eurostar. Ceci a permis en 2008, à Eurostar de transporter pour la première fois plus de 9 millions de passagers entre Londres, Paris et Bruxelles, soit une augmentation de plus de 10 % de sa fréquentation. Pour les trains de marchandises, malgré une poursuite de la tendance baissière du nombre de trains au 1^{er} trimestre 2008 (- 13 %), la stabilisation au cours des trois trimestres suivants a permis de ramener la baisse de trafic à 4 % sur l'année, le 4^{ème} trimestre enregistrant même une légère progression (+ 6 %). En revanche, lorsque l'on considère les marchandises transportées plutôt que le nombre de trains, on constate que le tonnage de marchandises transportées s'est accru de 2 % en 2008 (1,24 million de tonnes en 2008 à comparer à 1,21 million de tonnes en 2007), et ce pour la première fois depuis 2004, prouvant ainsi le succès de la nouvelle tarification du fret ferroviaire lancée par Eurotunnel en octobre 2007.



¹ Les chiffres indiqués ne prennent pas en compte les indemnités en provenance des assurances au titre de l'indemnisation de la perte d'exploitation
² Sur la base d'un taux de change constant : taux de change moyen pour l'exercice 2008 : 1 £=1,216 €



Dernière ligne droite avant la réouverture de l'intervalle 6

Le bétonnage des 650 m de parois endommagées n'aura pris qu'un mois. Les travaux de génie civil se sont terminés le 9 janvier et laissent place à la pose des équipements et de leurs fixations. 110 personnes travaillent 24h/24 à la pose des câbles électriques, des tuyaux du système de refroidissement et de la caténaire. Après une série de tests de sécurité, la réouverture de l'intervalle 6 devrait intervenir dans la nuit du 9 au 10 février. Le trafic sera ainsi totalement rétabli, mettant fin à un mode d'exploitation limité en nombre de sillons et en vitesse commerciale

Cette réouverture dans des délais records nous permet de restaurer la qualité de notre service au bénéfice de tous nos clients.



Le Conseil Général du Pas-de-Calais et Eurotunnel, partenaires pour le développement

Signature le 6 janvier 2009 par Jacques Gounon, Président-Directeur général d'Eurotunnel et Dominique Dupilet, Président du Conseil Général du Pas-de-Calais, d'une convention de partenariat visant notamment, dans le cadre de la dynamique des JO de Londres 2012, à développer des projets structurants pouvant servir de lieux d'entraînement aux équipes sportives.

AIDEZ NOUS A PRESERVER LA PLANETE ET A REDUIRE LES COÛTS

Inscrivez vous au service d'alerte email. Vous recevrez en temps réel toutes les informations et publications d'Eurotunnel dont la Voie de l'Avenir. Adressez votre demande à info.actionnaires@eurotunnel.com en indiquant votre adresse email, votre nom et prénom, adresse postale et vos références actionnaires que vous soyez au nominatif ou au porteur.

www.eurotunnel.com